

Lempdes, le 3 juillet 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Accord pour l'amélioration du fonctionnement du système d'assainissement de l'agglomération signé avec l'agence de l'eau

Olivier BIANCHI, président de Clermont Auvergne Métropole et Martin GUTTON, directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, signeront vendredi 7 juillet à 15h00 sur le site de la station d'épuration des Trois Rivières (Clermont-Ferrand) un accord de programmation triennal (2017-2019).

Cet accord concerne la mise en œuvre de travaux structurants et leur financement, pour l'amélioration des transferts d'eaux usées par temps de pluie et le renforcement de la capacité de traitement de la station d'épuration qui reçoit les eaux usées de l'agglomération Clermontoise. Ces infrastructures de collecte, de transfert et de traitement des eaux usées, liées au site des Trois Rivières, concernent 19 communes et 240 000 habitants de Clermont Auvergne Métropole.



source : Le Grand Clermont

L'objectif est d'améliorer la qualité de l'eau, en réduisant les rejets d'eaux usées par temps de pluie et en améliorant la qualité des rejets après traitement, pour que les cours d'eau traversant l'agglomération clermontoise (l'Artière, le Bédât, et leurs affluents) atteignent le bon état écologique, conformément aux exigences et aux échéances du schéma directeur d'aménagement et de gestion (SDAGE) du bassin Loire-Bretagne.

L'accord de programmation* est un cadre pour la mise en œuvre des travaux les plus importants, c'est-à-dire ceux qui vont contribuer à l'atteinte du bon état dans les masses d'eau les plus dégradées.

Pour y parvenir, Clermont Auvergne Métropole et l'agence de l'eau Loire-Bretagne conviennent d'un programme d'action pour les trois prochaines années :

- Construction de bassins de stockage-restitution d'eau usées dans 3 sites urbains : 39,5 M€ HT (ZAC des Sauzes, parc de Belle Ombre (les Carmes) et quartier Herbet : 51 500 m³ au total)
- Bassin de stockage-restitution d'eaux usées de tête d'usine d'épuration (20 000 m³) 12 M€ HT
- Modifications de déversoirs d'orage et renforcement de conduites d'eaux usées 23 M€ HT
- Mise à niveau de l'usine d'épuration (filiale des eaux usées et filiale des boues) 17 M€ HT

Le coût prévisionnel global est évalué à 92 millions d'euros HT, il sera pris en charge avec un taux de subvention de 60 % par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la participation globale de l'agence étant estimée à 55,170 millions d'euros (59,97 % et l'autofinancement résiduel à 46,830 millions d'euros HT pour la collectivité).

Le suivi des milieux aquatiques et le bilan réalisé au terme de l'accord permettront de vérifier que les résultats sont au rendez-vous en 2020.

**Il s'agit de la poursuite d'un partenariat historique qui fait suite à la passation de trois contrats d'agglomération assainissement, signés respectivement en 1985, 1995 et 2012. Le dernier contrat (2012-2016) accompagnait la mise en œuvre des premières actions inscrites au schéma directeur d'amélioration du fonctionnement du système par temps de pluie, adopté pour la 2011-2021, en se focalisant sur les secteurs où l'objectif assigné de bon état est fixé à 2015.*

Contacts presse :

- Clermont Auvergne Métropole : Perrine DIJOUX pdijoux@clermontmetropole.eu
04 73 98 36 15
- Agence de l'eau Loire-Bretagne : Olivier SIMEON olivier.simeon@eau-loire-bretagne.fr
04 73 17 07 25